

Les transferts intergénérationnels privés

Claudine Attias-Donfut , Laëtitia Mathias

Article paru dans la lettre de l'observatoire des retraites N° 10

« Retraite et équité entre générations » Décembre 1998

Une recherche trigénérationnelle menée à la CNAV auprès d'environ 2000 lignées, dans lesquelles 4668 personnes ont pu être interrogées Sous la direction de Claudine Attias-Donfut, "Les solidarités entre générations. Vieillesse, Famille, Etat", Paris, Nathan, 1995., a montré l'importance économique des flux privés entre les générations et confirmé un élément de taille : les transferts privés circulent en sens inverse des transferts publics qui se font par les systèmes de retraite. Les transferts intergénérationnels privés, qui ne sont pas intégrés dans la comptabilité générationnelle, très développée Outre-Manche, sont pourtant de nature à remettre en question les termes dans lesquels est posé le débat sur l'équité entre générations.

De plus, cette recherche a mis en évidence la complémentarité des transferts publics et privés, qui loin de s'opposer, se nourrissent les uns les autres : les systèmes de protection sociale remplissent ainsi une fonction de renforcement et de création du lien social entre les générations. La nature des échanges se caractérise principalement par les aides à l'habitat, les dons et les prêts d'argent, les services domestiques et les loisirs.

Les aides à l'habitat sont de plus en plus fréquentes chez les jeunes générations qui reçoivent une aide de leurs parents pour une accession à la propriété dans trois cas sur quatre. Phénomène qu'on ne retrouve pas dans la génération pivot Génération pivot : terme utilisé pour la classe d'âge 49-53 ans située entre les jeunes générations et les plus anciennes. Elles sont qualifiées également de génération sandwich puisque 50% des propriétaires n'ont pas reçu d'apport familial. En revanche, ils ont bénéficié des facilités de crédit et de l'inflation jusque dans les années 1980. Trente-quatre pour cent des jeunes locataires sont aidés, par une contribution au loyer, une caution bancaire, ou sous d'autres formes. Au total, 44 % des jeunes ayant quitté le domicile ont reçu une aide au logement.

Quant aux flux monétaires, ils se caractérisent par leur sens descendant et prennent la forme de dons dans deux tiers des cas. Les dons des plus âgés vers les plus jeunes (30 %) s'effectuent en fonction des besoins des destinataires quand ils s'adressent aux étudiants, mais dans l'ensemble, ils expriment plutôt le lien familial, alors que ceux reçus par les pivots vers les jeunes (64 %), ont plus clairement une valeur utilitaire et s'adressent en priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

En matière de services, la réciprocité des échanges domine, avec un rôle central joué par la génération pivot. Quatre-vingt -dix-neuf pour cent de la génération pivot fournit des services à un parent et plus encore à un enfant adulte (96 %).

Ces chiffres révèlent l'intensité et la vitalité des échanges privés qui tendent à équilibrer, d'une certaine manière, les transferts publics entre les générations. Les résultats de l'étude ont montré aussi que les différentes formes d'aides (monétaires et non-monétaires) semblaient se cumuler. Ainsi, pour chacune des générations, celles qui offrent de l'argent sont aussi plus nombreuses à fournir des services.

Toutefois, au-delà d'un seuil de difficulté, les solidarités se brisent, et les capacités d'échanges se réduisent en même temps que les niveaux de revenus. Aussi, les aides publiques (allocations familiales, aides ménagères à domicile, etc.) soutiennent l'effort de solidarité entre les générations surtout pour les familles les plus démunies.